

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22138 - 82EME ANNÉE

Péréquation tarifaire et monopole d'une société française, EDF, dans la vente de l'électricité à La Réunion

Les Réunionnais paieront-ils la facture du nucléaire français ?

« Le Monde » du 6 août 2026 révèle qu'EDF prévoit d'investir près de 9 milliards d'euros sur quinze ans pour adapter ses centrales nucléaires aux conséquences du changement climatique. Pour les Réunionnais, cette annonce dépasse largement la seule question énergétique. Elle rappelle qu'en l'absence d'autonomie énergétique, notre pays reste prisonnier d'un système où les décisions prises à Paris déterminent le prix de l'électricité, tandis que les immenses richesses renouvelables de La Réunion demeurent sous-exploitées.

Le changement climatique impacte désormais le nucléaire français. Les sécheresses réduisent le débit des fleuves, les canicules réchauffent les cours d'eau indispensables au refroidissement des réacteurs et EDF estime nécessaire d'investir près de 9 milliards d'euros pour adapter son parc au cours des quinze prochaines années.

A moins d'être donnés par l'État, ces milliards finiront inévitablement par être intégrés au coût de l'électricité. Or, à travers la péréquation tarifaire, les Réunionnais sont intégrés au système électrique français. Ils pourraient donc être appelés à contribuer au financement de la modernisation des centrales nucléaires françaises, alors même que cette technologie ne produit pas un seul kilowattheure pour La Réunion.

Dépendance permanente résultat de la « départementalisation »

Cette perspective met en lumière une contradiction majeure. La Réunion possède l'un des meilleurs potentiels solaires du monde, des ressources éoliennes, hydrauliques, marines et géothermiques importantes. Pourtant, la production d'électricité reste largement dépendante de combustibles importés. Cette



Photo EDF d'une centrale nucléaire de cette société en France

dépendance n'est pas une fatalité géographique : elle est le résultat de choix politiques et économiques.

Pendant des décennies, EDF et Albioma ont construit un modèle fondé sur l'importation de charbon, de fioul, puis de biomasse venue de l'extérieur. Ce système garantit des débouchés à des filières industrielles internationales et maintient La Réunion dans une situation de dépendance permanente, le système néocolonial ou départementalisation. Plus notre pays importe son énergie, plus il reste soumis aux décisions prises hors de son territoire.

C'est précisément le fonctionnement du système néocolonial installé par la départementalisation pour maintenir la société de classes coloniale. Les secteurs stratégiques de l'économie réunionnaise demeurent contrôlés par de grands groupes étrangers, tandis que les Réunionnais supportent les conséquences économiques de décisions qu'ils ne maîtrisent pas. Les bénéfices sont privatisés, mais les surcoûts sont socialisés.

Le sabotage de l'autonomie énergétique pour 2025

L'histoire de la lutte pour l'autonomie énergétique illustre parfaitement cette logique. En 1998, La Région Réunion s'était fixé l'objectif de produire à La Réunion, dès 2025, l'ensemble de l'énergie nécessaire à notre pays à partir de ses ressources renouvelables. Cet objectif aurait permis de réduire fortement les importations de combustibles et d'abaisser durablement le coût de production de l'électricité.

Mais cette stratégie a été progressivement démantelée. La création de GERRI par le gouvernement français a retiré à la Région le pilotage du projet, l'échéance a été repoussée à 2030 et l'ambition réduite. L'arrivée de Didier Robert à la présidence de la Région a ensuite marqué un tournant : abandon du projet de tram-train, arrêt de la couverture photovoltaïque de la route des Tamarins, priorité donnée à des infrastructures renforçant la dépendance aux carburants importés. Des milliards d'euros d'argent public ont ainsi été orientés vers un modèle qui prolonge la dépendance énergétique au lieu de préparer le développement, ennemi du clientélisme et de la corruption.

Le coût du solaire baisse, celui du nucléaire français va augmenter

Pendant ce temps, le contexte mondial évolue rapidement. Le coût du solaire photovoltaïque continue de baisser et il est déjà inférieur, dans de nombreux pays, à celui des nouvelles centrales à charbon ou à gaz. Le coût du nucléaire, lui, est appelé à augmenter sous l'effet du vieillissement des réacteurs, des investissements de maintenance et d'un approvisionnement en uranium devenu moins favorable depuis la fin des conditions privilégiées dont bénéficiaient les groupes français au Niger.

La Réunion risque ainsi de subir une double peine. D'un côté, elle demeure dépendante d'énergies importées alors qu'elle dispose de ressources renouvelables abondantes. De l'autre, elle pourrait contribuer au financement d'un nucléaire français dont le coût ne cesse de croître.

Le premier scandale est l'augmentation prévisible du prix de l'électricité à cause de la péréquation tarifaire avec la France. Le second est d'avoir privé La Réunion des moyens de construire son autonomie énergétique au moment où les énergies renouvelables devenaient les moins coûteuses. Plus de quinze ans après le sabotage du projet d'autonomie énergétique, les Réunionnais continuent de payer le prix d'un système qui organise leur dépendance. Il est temps de rompre avec cette logique néocoloniale et de redonner au peuple réunionnais la maîtrise de son avenir énergétique.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

L'île-fracture : l'aménagement en question

La Cité-Dortoir (1970-2000) : La réinvention moderne de la lanière coloniale

On croyait le système des « bandes » relégué aux livres d'histoire. L'urbanisme des Trente Glorieuses n'a fait que le repeindre en béton. En entassant le logement social sur les mi-pentes tout en maintenant les emplois au « battant des lames », la puissance publique a perpétué, sous couvert de modernité, la vieille ségrégation foncière de l'île.

« On n'habite pas seulement un logement, on habite un quartier, une ville, un paysage. Quand on réduit l'habitat à quatre murs empilés, on reproduit l'exclusion. »

— **Henri Colombani, Architecte et urbaniste insulaire**

Il existe une filiation directe et tragique entre l'Habitation du XVIII^e siècle et le grand ensemble des années 1980.

Lorsque l'État et les bailleurs sociaux entreprennent d'éradiquer le bidonville et la case en tôle au lendemain de la Départementalisation, l'intention est louable. Mais la méthode, elle, ne rompt avec rien. Plutôt que de repenser le territoire, les planificateurs se sont coulés dans le moule foncier tracé par La Bourdonnais. La règle coloniale qui réservait le littoral fertile aux maîtres du capital et repoussait les populations vers les pentes escarpées a simplement changé de visage : le béton a remplacé le bois de bout, mais la logique de relégation est restée intacte.

La même géographie de l'éviction

Au lieu d'imposer la création de véritables villes intégrées dans les Hauts, l'aménagement des Trente Glorieuses a plaqué le logement social sur les parcelles résiduelles des anciennes concessions.

D'abord, par le choix du foncier inculte. Tout comme les « Petits Blancs » dépossédés avaient été poussés au-dessus de la ligne des 600 mètres au XIX^e siècle, les grands ensembles HLM — dans les Hauts de Saint-Paul ou de Saint-Pierre — ont été relégués là où la terre ne valait rien : sur les mi-pentes abruptes et les périphéries privées de tout.

Ensuite, par l'aggravation du sacrifice du rail. Si le

Chemin de Fer de La Réunion n'avait pas été liquidé au profit du pétrole importé, ces nouveaux quartiers auraient pu être irrigués par un réseau ferroviaire moderne. Privées de train et privées de voies transversales, ces cités sont devenues des pièges d'enclavement, condamnant leurs habitants à l'obligation d'acheter une voiture pour espérer descendre travailler sur la côte.

Enfin, par la destruction de la « cour créole ». L'habitat traditionnel réunionnais reposait sur un équilibre subtil : la cour comme espace de vie, de solidarité de voisinage et d'autonomie vivrière. En empilant les familles dans des barres verticales isolées des centres économiques, l'urbanisme a brisé ces solidarités sans rien offrir en échange, sinon la dépendance aux grands axes routiers du littoral.

La double peine de la périphérie

Cette continuité historique explique pourquoi la crise des transports et la fracture sociale réunionnaises sont le recto et le verso d'une même pièce. En concentrant la valeur économique, les grands hypermarchés et les emplois sur le rivage tout en tassant la population sur les pentes, les politiques de la ville ont condamné les classes populaires à une mobilité forcée, coûteuse et épuisante.

La cité-dortoir n'est pas un accident de parcours de la modernité : c'est l'adaptation de la concession coloniale à l'ère de l'asphalte et du tout-automobile.

« Une société qui n'aménage son territoire que par la logique du moindre coût foncier finit toujours par payer le prix fort de la fracture sociale. »

— **Paul Virilio, Urbaniste et philosophe**

David Gauvin

Oté

La Rényon la pwin d'lo ? La zot i kass amwin la !

Mézami si zot i gard bien la télé, mèm si zot i rogard dann déssèrtin zoinal, zot i oi néna komine an rouz, komine an jone-oranj, an-vèr na pwin sé tan-si.si zot i ékout la radio zot va antann laprovizyoneman d'lo lé kondissyoné. In pé na pwin d'lo la nuite, in pé néna détroi zèr par zour.

Brèf ! nou lé an péniri d'lo. Delo i mank anou. Ni koné pi koman nou va bross nout dan, koman nou va fé kui nout ri, koman bann bébé va fé zot toilète.. Sé konmsa ni di La Rényon lé an plin dézèr, anp plin Saara, an plin dann dézèr Gobi. Mé sak i di sa, sak i pibliye bann zafèr konmsa zot lé pa jéné. An pliss i mète lotèr dsi bann rényoné batizé a lokazyon konm gaspiyèr.

Oui mé zot i di pa nou konbienn lo i koul atèr.zot i di pa nou konbiienn lo i pèrde in pé partou dann bann kanalizassion mal fouti. Karant pour san, sansa trann-sink pour san delo i pèrd. Alor sé pa delo k'i mank a nou mé sé sak i fo pou ramass ali.

Arzout èk sa nou lé antouré par la mèr.A zout ankor kan la plui i tonb an lavalass li ruissèl partou, li sava la mèr... Alor la pa pars dé zané la plui i tonb mwin ki doi trakass a nou, sé pars nou lé pa roganizé pou bien ansèrv nout lo.

A bon antandèr salu !

Justin